

Sujet : [INTERNET] enquête projet agri solaire Berrac
De : jeanbaptiste bonne <jeanbaptiste.bonne@sfr.fr>
Date : 16/10/2022 19:54
Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous écris en tant qu'un des membres de la famille BONNE dont la maison familiale située au lieu dit "Le CLAUX" se trouve en partie face à ce projet d'implantation.

Si en cette période de crise énergétique et de recherche de notre pays à ne plus être dépendant des pays producteurs d'énergies fossiles, il est louable de développer les projets d'énergies renouvelables, il ne faut pas non plus partir tête baissée dans ce genre d'implantation sans avoir étudié tous les impacts qui en découlent.

Si le type de développement de ce genre de projet paraît louable pour une bonne conscience écologique, les effets et retombées pour l'environnement et le village peuvent paraître suspects, hormis un bienfait pour le porteur du projet.

A priori un grand manque de concertation et d'informations du projet a été porté aux habitants proches de l'implantation du projet.

Le lieu choisi est loin d'être un recoin désertique du fin fond du Gers. Cette implantation serait une verrue à proximité d'un village classé et les habitations proches.

En quoi enlaidir des terres naturelles et agricoles est écologique.

Utopie de croire que l'implantation de plantes aromatiques ou médicinales sous ces panneaux pourrait avoir des vertus de changer les choses et/ou apporter une plus value.

Qu'en est-il de la pollution visuelle mais aussi physique par la fabrication et l'implantation de ces panneaux photovoltaïques dont la performance et le recyclage sont plus que discutables.

Si le besoin de transition écologique est palpable de nos jours, on peut implanter des panneaux photovoltaïques à d'autres endroits qu'au milieu de champs de cultures.

Grand nombre de toitures de maisons de particuliers, bâtiments ou parkings de grandes surfaces ou autres hangars agricoles par exemple peuvent être utilisés comme support à ces panneaux.

Pour résumer beaucoup trop de doutes sont levés pour mener à bien ce projet plus que discutable.

Si il est de votre devoir de prendre en compte l'ensemble des avis, écoutez bien ceux des personnes les plus impactés et si le moindre doute sur un impact négatif à la personne ou à l'environnement apparaît alors il faut stopper le projet.

Soyez attentif au bien-être des gens et à la préservation de la nature.

Jean-Baptiste BONNE

Envoyé avec [SFR Mail pour Android](#)